



ANNALES JOURNEE INSTITUTIONNELLE -- PARTIE 2 / 3

31 AOUT 2018

-- TABLE-RONDE « L'ETHIQUE ET VOUS ? » --

Transcription simultanée assurée par
SCOP LE MESSAGEUR

Mail : info@lemessageur.com

Site : www.lemessageur.com

Tél. 06 23 28 16 57



[Monsieur Patrice Vincey]_ Bonjour à tous ceux que je n'ai pas salués. C'est un grand honneur pour moi d'introduire cette table ronde. L'IRSA s'est doté dès 2012 d'un comité d'éthique et mène actuellement une réflexion sur la réorganisation de ce comité. Et chacun doit se saisir de cette opportunité pour améliorer le service rendu aux personnes et améliorer le fonctionnement de l'institution. Même si vous pratiquez l'éthique sans le savoir, cette table ronde a pour objectif de préciser ce qu'est l'éthique et de donner les clés et une méthode pour que cette démarche profite à chacun, pour trouver l'attitude la plus juste possible qui corresponde au sens de notre engagement professionnel.

C'est Monsieur Bernard Broustet, ancien journaliste à Sud-Ouest qui va animer cette table ronde et qui va vous présenter les intervenants.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Merci, Monsieur. Effectivement, l'éthique est vieille comme le monde, que ce soit sous forme de comités, de chartes ou de débats, elle occupe une place de plus en plus visible dans le monde des organisations et notamment dans le secteur médico-social, mais pas seulement. Nous allons nous attacher à préciser, voir à démythifier ce concept et les démarches qu'il sous-tend.

J'ai quatre intervenants qui sont assez représentatifs des parties prenantes de ce concept. Tout d'abord Annick Gresset, coordinatrice du Comité national des avis déontologiques et éthiques, le CNADE. Elle nous dira de quoi il s'agit. Christine

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Cléménçon, qui est enseignante spécialisée à l'IRSA et qui a fait des études éthiques sanctionnées par un Master. Patrice Vincey, président du Comité d'Éthique. Et enfin, Philippe Lefait, journaliste, et parent d'une jeune fille portant un handicap rare. Il nous parlera de l'éthique vue par les usagers et les aidants.

Nous avons à peu près 1h30 devant nous. Chaque intervenant parlera pendant une dizaine de minutes. Il y aura une ou deux questions à la fin de chaque intervention. Dans une deuxième partie, il y aura un débat avec la salle. Il sera alimenté de deux façons. D'une part par des questions que je vous inviterai à poser grâce à des micros qui circuleront et, si vous avez peur de vous exprimer devant un micro, il y a un #IRSA2018. Et il y a des tutoriels dans votre sacoche pour vous dire comment ça marche. Mais il y a toujours le micro.

Annick Gresset, vous êtes psychologue clinicienne et vous allez cadrer le sujet, nous dire ce qu'est l'éthique. De quoi parle-t-on quand on parle d'éthique ? Pourquoi l'éthique a pris tant de place dans le débat public ces dernières années ?

[Annick Gresset] _ Merci et bonjour à tous. C'est impressionnant de vous voir aussi nombreux au sein d'une même association.

Qu'est-ce que l'éthique ? Vaste sujet. En plus, c'est un terme à la mode, ça fait bien, ça inspire confiance et de ce fait, on le trouve à toutes les sauces. Un premier exemple : dans le domaine marchand où, après avoir parlé d'un commerce équitable, on parle d'un commerce "éthiquable". Ça fait sourire et c'est tout ce que cela mérite.

Un peu plus hargneusement, on voit aussi fleurir dans les entreprises et les organisations, des chartes éthiques. Ces chartes prennent appui sur des valeurs qui sont celles de l'entreprise ou l'organisme, mais leur objectif est d'énoncer des règles de bonne conduite pour respecter ces valeurs. Et ça, ce n'est pas de l'éthique, c'est de la déontologie. Je ne dénigre pas la déontologie, elle est aussi indispensable que l'éthique dans le domaine professionnel.

On voit aussi grandir dans les discussions des arguments, qui sous couvert de l'éthique, se disent indiscutables. Je pense à un militant anti-IVG qui m'a répondu comme

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

argumentation : " j'ai mon éthique, moi, madame." Il dit là qu'il a des convictions personnelles qui sont respectables, mais ce ne sont pas celles de tous. Pourquoi faudrait-il les imposer à tous ? Une telle conception de l'éthique ne peut pas avoir cours dans l'exercice professionnel.

L'éthique, c'est quoi, au juste ? C'est un grand mot qui peut faire peur si on part de la définition du Larousse : partie de la philosophie qui envisage les fondements de la morale. Le terme de morale étant entendu dans son sens noble, c'est-à-dire philosophique. Mais je pense que ni vous ni moi ne sommes des philosophes. Si on s'en arrête à cette définition, on plie bagage en se disant que c'est réservé aux grands penseurs et que ce serait présomptueux de notre part de nous en mêler.

D'ailleurs, je serais incapable de vous dire ce qu'est l'éthique avec un grand E, sauf que ce n'est ni une doctrine, ni un dogme, ni une science ni même qu'elle donne de réponse toute faite à une question. On pourrait même dire que quelquefois la réponse est la mort de la question. Je vais donc adopter une approche plus pragmatique.

En réalité, l'éthique ne s'éprouve qu'en situation dans la pratique. Elle sous-tend une démarche. Je vais tenter d'illustrer cette démarche à partir d'un exemple de la vie quotidienne qui devrait vous parler si on pense au nombre de cadeaux qu'on trouve sur Internet les lendemains de Noël. Et vous allez vous apercevoir que nous sommes tous des M. Jourdain.

Une vieille tante m'a légué une collection de timbres à laquelle elle tenait. D'après ce qu'elle m'a dit, elle a une certaine valeur marchande. J'hésite. Je suis tentée de la vendre pour pouvoir m'acheter l'appareil photo dont je rêve. Mais ce serait trahir sa mémoire.

Je suis face à une tension éthique face à deux options. L'une dans laquelle je privilégie les conséquences de mon choix et l'autre dans laquelle je défends des principes auxquels je tiens. Que faire ?

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Au cours d'une soirée entre amis, j'en parle. Certains me disent que je dois m'en fiche. D'autres pensent que ça ne se fait pas de vendre un cadeau. Deux clans se forment, le pour et le contre. Doucement, on en arrive à un jugement sur la personne qui défend telle ou telle option. Ça dégénère et je décide de couper court à la discussion. Non seulement ça ne m'a pas aidée à prendre une décision et en plus, je me sens coupable, quoi que je décide.

Ma conclusion, c'est que j'aurais mieux fait de me débrouiller seule dans mon coin.

Je pense que c'est un exemple parlant. C'est l'exemple d'un débat qui est guidé par des prises de position morales, le mot étant entendu au sens commun du terme, c'est-à-dire faire la morale en fonction de mes convictions. Chacun s'approprie la question sur la base de ses convictions, des attitudes toutes faites qui ne remettent pas en question et qui rendent totalement imperméables au point de vue développé par l'autre.

Si j'applique dans cette même situation une démarche éthique, vous verrez la différence. La démarche éthique est une démarche de questionnement sans jugement quant à ce qui serait bien ou mal et sans a priori sur la réponse qu'il conviendra d'apporter. Du coup, ça permet d'explorer une situation la plus objectivement possible dans toute sa complexité.

Quels sont les points qui entrent en tension et qui font que j'hésite ? Est-ce que je dispose de tous les éléments d'appréciation de la situation ? Quels sont les arguments que l'on peut développer de manière étayée de l'une ou l'autre des options ? Dans le débat, on s'écoute. Ma réflexion s'enrichit de la confrontation des points de vue. Mais au final, le propre d'une démarche éthique ce n'est pas d'opposer deux séries d'arguments, mais au contraire de chercher à les concilier.

Ça nous amène, dans une démarche éthique, à sortir d'une formulation en termes de " ou ceci, ou cela " qui met la réflexion dans l'impasse, quitte à éliminer délibérément une des deux options, mais au nom de quoi ? On ne sait pas.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Il faut donc remplacer le "ou ou" par "et et".

La démarche éthique consiste en un processus d'examen critique, d'une réflexion distanciée et d'un questionnement permanent sur le sens des actions et des prises de position, que ce soient des positions individuelles, collectives ou des décisions institutionnelles quant aux orientations.

Je reviens à mon exemple.

Comment peut-on concilier l'approche de conséquences et les principes ? Au fil des échanges, d'autres pistes de réflexion se sont dégagées. Finalement, vendre cette collection au lieu de la laisser moisir, n'est-ce pas reconnaître l'importance et la valeur du travail qu'a réalisé ma tante en lui laissant la possibilité d'une deuxième vie auprès de quelqu'un qui saura l'apprécier et en prendre soin ? Première piste. Je pourrais aussi m'y intéresser et reprendre le flambeau. Mais je ne m'y vois absolument pas. En plus de ne rien y connaître, je n'ai pas l'âme d'une collectionneuse. Et ça, ma tante me connaissait assez pour le savoir. Mais alors, pourquoi m'a-t-elle légué sa collection ? Et je m'aperçois que je ne connaissais pas ses intentions en le faisant. C'est sans doute la première chose à éclaircir avant de parler de fidélité à sa mémoire et de respect de ses volontés.

On voit bien après cet exemple ce qui différencie un débat dans lequel chacun étaye ses convictions d'un débat éthique, avec la tentation et l'envie forte d'en faire un débat constructif. Et encore, dans cet exemple, je suis dans un cas personnel où je n'ai de comptes à rendre à personne.

Professionnellement, c'est autre chose.

On est sans cesse confronté à la nécessité de concilier au mieux des impératifs et des exigences diverses avec des considérations avant tout humaines. Ce ne sont pas des convictions ou des valeurs personnelles qu'il me faut porter, mais des valeurs partagées reposant sur une certaine conception de l'homme, de sa place dans la société, de la justice sociale, de valeurs défendues dans des projets associatifs et d'épanouissement. Il faut aussi tenir compte des points de vue de la personne concernée ou de son responsable légal en reconnaissant leurs paroles d'égale valeur à la nôtre. Enfin, nous devons pouvoir répondre devant tous du sens de nos actions et de nos décisions. Parce

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

que dans nos secteurs, la responsabilité n'est pas que juridique ou administrative, elle est aussi morale, au sens noble du terme.

Je viens de présenter la manière de concilier éthique de conviction et éthique de responsabilité, tout en faisant vivre une éthique de discussion. C'est pourquoi s'approprier le sens d'une démarche éthique est totalement indispensable dans l'exercice de ma mission parce qu'il ne suffit pas de savoir faire preuve de compétence.

Je vous remercie de la qualité de votre écoute.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Je suis tenté de vous poser une question : comment les institutions ont-elles pu faire sans comités d'éthique et sans démarche éthique formalisée pendant tant d'années ?

[Annick Gresset]_ Je pense que dans nos secteurs, on a peut-être attendu 2002, voire plus pour commencer à parler d'éthique et mettre en place des comités d'éthique. Ça n'empêche pas que je pense qu'antérieurement, des personnes de bonne volonté et d'assez grande intelligence humaine ont pu faire quelque chose qui ressemblait largement à de l'éthique. N'oublions pas que l'éthique remonte à l'Antiquité et c'était déjà bien développé dans le secteur médical. C'était difficile de ne pas en avoir entendu parler.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Merci beaucoup. Je vais passer la parole à Christine Cléménçon, enseignante spécialisée à l'IRSA et vous avez suivi un Master d'éthique. Vous êtes dans la pratique et la théorie. À la lumière de votre expérience et de votre savoir, pouvez-vous nous donner un aperçu des dilemmes éthiques que vous avez pu connaître dans votre établissement et pouvez-vous nous dire un mot des enseignements tirés ?

[Christine Cléménçon]_ Merci de m'avoir fait participer à cette table ronde malgré le fait que je ne sois ni médecin, ni philosophe, ni parent d'enfant en situation de handicap. Je ne suis pas non plus porte-parole des salariés de l'IRSA.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Je suis enseignante spécialisée depuis 15 ans et j'accompagne du mieux que je peux des jeunes en situation de handicap visuel et porteurs de trouble associé. Depuis la loi de 2005, les pratiques ont évolué dans le secteur médico-social. Cela m'a amenée à développer un Master en éthique. Je ne vais pas vous faire un exposé sur le sujet, car Annick Gresset l'a très bien fait.

J'aimerais vous parler de l'engagement éthique en institution. L'éthique, c'est soutenir la vie, le vivant. Et c'est accueillir dans une institution. L'enfant accueilli, du fait de son retard et de sa détresse, fait ce qu'il peut. Un enfant entrant en CP à qui on doit apprendre le braille, un jeune en rupture scolaire à qui on doit proposer des stages pour lui offrir un nouveau départ, une personne âgée qui ne peut plus rester chez elle à cause de son handicap... Pas facile pour des professionnels qui engagent la responsabilité de leurs actes dans la complexité du terrain.

La prise de risque se passe de plus en plus dans un contexte de précaution et de prudence. Il n'y a pas de bonne conduite sans bonnes pratiques.

Parlons des pratiques institutionnelles qui sont souvent en décalage, ne serait-ce que par les choix budgétaires qui sont faits au niveau de l'État et des ARS et qui mettent de plus à mal les pratiques sur le terrain.

On entend souvent à tort, ou à raison, que tel dispositif est coûteux. Coûteux en quoi ? En temps ? En professionnels ? C'est vrai que ça demande plus de temps d'accompagner des gens en troubles associés, ça demande plus de gens. Le retour sur investissement est plus incertain.

Comment savoir ce que deviendront ces personnes ? L'important est de semer des graines qui germeront ou pas, mais qui auront pu faire naître des sourires, du bonheur.

L'éthique, ça se vit avant tout, ça se vit au quotidien. Ça repose sur des valeurs auxquelles on est attaché. Mais quand on défend des valeurs, on témoigne de ce que l'on est et de ce que l'on n'accepte pas. Quand la question éthique se pose, c'est qu'il y a conflit sur les valeurs et sur le positionnement à tenir.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

On demande aux professionnels, d'après leur part de responsabilité dans cette éthique, de s'insérer dans des procédures.

Prenons l'exemple du projet individuel d'accompagnement, PIA. Dès mai, c'est l'effervescence, c'est l'heure des PIA. Réunions, bilans, c'est la valse des salles, des grilles à remplir, des rencontres avec la famille, etc. Il faut que tout rentre dans les cases. L'objectif du PIA est d'apporter un mode d'accompagnement individualisé et d'amener la personne à prendre part à la décision en la mettant au centre du dispositif. On ne peut que s'en satisfaire. Mais on voit l'idée de projeter en avant. Ce serait de l'anticipation.

Aujourd'hui, nous devons tout anticiper pour prévenir le risque. Le futur est la préoccupation quotidienne. Orientation, place en ESAT, les professionnels se tournent tous dans le sens d'accompagner les jeunes en projet de vie. Mais on sait que c'est difficile de se projeter dans la vie quand depuis des années, le handicap a été une barrière. Les objectifs et les besoins du jeune sont listés dans son projet. Mais que peut-on écrire quand un jeune accompagné depuis plusieurs années n'a toujours pas validé certaines compétences en autonomie du quotidien ? Que peut-on écrire quand les crises de violence de jeunes ne cessent pas et entravent les apprentissages et sa socialisation ?

Dans une démarche éthique, il serait intéressant de repenser le but et l'importance et la place que l'on donne à ses accompagnements dans ces projets. Quand les progrès observés ne sont ni quantifiables ni repérables dans une grille, que faire ? Nous avons à remplir de plus en plus des documents qui ressemblent à des tableaux de bord issus de l'entreprise. Les objectifs sont ciblés, décomposés en objectifs et sous objectifs. Chacun tente de répondre au mieux à cette injonction administrative, mais sans avoir une vision globale de la personne.

Il y a quelques années, nous avons reçu un mail qui disait : 80 PIA ont été faits. Bravo aux professionnels qui ont accompli ce travail. Le nombre de projets est-il un gage de progrès et d'efficacité ? Pour qui ?

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

À l'époque, cela m'avait laissé un sentiment amer, un sentiment d'impuissance et de non-sens. Je ne me reconnaissais pas dans ce genre de pratique.

Nous avons besoin d'un cap à suivre, même si nous ne savons pas où nous allons. C'est important, un cadre pour réfléchir aux objectifs et tracer les itinéraires, c'est un rempart contre l'arbitraire et les interprétations hâtives. Mais aujourd'hui, la place du projet, c'est le but. Pourquoi ne pas penser que le but d'un projet, ce serait d'abord le sens ?

L'éthique ne se décrète pas. Il faut qu'il y ait des temps consacrés. Il s'agit de se questionner sur ce que l'on est et sur ce que l'on fait. Au quotidien, on est confrontés en tant que professionnels à de multiples questions, à des situations de crise dont on n'a pas toujours la réponse. Souvent, on connaît le juste soin ou le juste accompagnement. Mais sur le terrain, on est moins en capacité, car les contraintes de protocole entravent la créativité et le fait d'assumer des initiatives par peur.

Il faut avoir une vigilance éthique pour que les recommandations ne deviennent pas des solutions prêtes à l'emploi, prêtes à penser. Des prescriptions miracles que chacun devrait suivre et appliquer. Aucune éthique ne peut naître d'une réglementation et d'une certitude. C'est bien au contraire dans le doute, et cela peut aller jusqu'au conflit, que la réflexion éthique prend. On doit réfléchir ensemble et s'en remettre à des valeurs communes sur l'approche de l'autre.

Qu'est-ce qui caractérise l'autre quand ses capacités relationnelles sont altérées ? Plus la personne est vulnérable, plus on a de responsabilités à son égard. Quand on privilégie les droits de la personne avec une prise de risque conditionnée par le respect et la reconnaissance de son choix, y compris la reconnaissance de sa capacité d'arbitrer. Allons-nous privilégier sa sécurité, en l'enfermant, par exemple ?

Il faut du temps pour faire comprendre.

Le cœur des philosophes de l'éthique nous dit que la démarche requiert un travail de mémoire pour écrire une histoire de vie acceptable, intellectuellement lisible et

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

émotionnellement supportable. La réflexion éthique comporte une part d'incertitude, difficile à supporter pour des institutions attachées à une maîtrise.

Les démarches qualité et les protocoles seront sans doute remplacés par d'autres démarches dans quelques années. Pour que l'éthique se mette en place, il faut des valeurs communes, le sentiment d'appartenance. Plus les directeurs auront confiance en la capacité de jugement de leur employé, plus la marge de manœuvre de chacun augmentera et plus la réflexion éthique sur l'action et les valeurs sera sollicitée.

On pourra me taxer de Gauloise réfractaire au changement, mais j'aime bien l'image que prend Abel Jeannière : l'évolution est buissonnante. On ne sait quelle tige grandira. La vulnérabilité peut à tout instant faire voler en éclats la certitude dans nos vies bien installées. Alors, la transformation des esprits et des pratiques prendra du temps, mais l'enjeu est de taille. Car il n'y a ni vie ni Vie. Il n'y a pas plusieurs humanités, l'une faible, l'autre forte.

Merci.

APPLAUDISSEMENTS SOUTENUS

[Monsieur Bernard Broustet]_ Je n'ose pas dire que je me suis retrouvé confronté à un dilemme éthique, mais j'avais deux préoccupations contradictoires. La première étant de faire respecter l'horaire. La deuxième étant que, compte tenu de l'intérêt de ce que vous avez raconté et de ce mélange de chair et de réflexion, cela aurait été un crime de vous couper. Donc nous avons un peu dépassé l'horaire. Vous me pardonnerez de ne pas vous poser de questions supplémentaires. Je vais passer la parole à Patrice Vincey.

Vous avez une carrière médicale et vous êtes président du comité d'éthique de l'IRSA. Est-ce qu'à la lumière de votre expérience professionnelle vous pouvez nous dire de quelle façon vous avez vu l'éthique prendre sa place dans le champ du soin ? Et au titre du président du comité d'éthique de l'IRSA, qu'est-ce qui a poussé à sa création et quelles sont les principes qui guident ce comité ?

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

[Patrice Vincey]_ Merci. En effet, j'ai eu une carrière de médecin hospitalier et j'ai beaucoup aimé opérer avec la satisfaction de réparer ce qui était cassé ou malade. Mais un médecin n'est pas qu'un mécanicien du corps humain. Soigner techniquement suffit-il ou faut-il apporter autre chose ?

Il y a peut-être une attention particulière à porter dans la mesure où on s'adresse à l'être humain dans une relation singulière de patients à médecins.

Certains ont été amenés à dire que le médecin était plus important que le médicament. N'y a-t-il pas un juste équilibre entre la technique et l'éthique qu'il faudrait trouver ? Paul Ricoeur disait : comment faire pour bien faire ?

Au tournant des années 80, il y a eu une évolution dans la pratique médicale. Mais il a fallu attendre une loi de mars 2002 qui insistait beaucoup sur le droit, en particulier à l'information, avec l'idée du consentement éclairé pour redonner au patient la maîtrise, jusqu'à la possibilité du refus de traitement.

Autrefois, dans une attitude paternaliste, le médecin savait ce qui était bon pour le malade et pratiquait sans trop demander son avis à celui-ci. Aujourd'hui, les médecins expliquent, proposent, et les patients disposent. Le médecin fait avec son patient et jamais contre lui.

Ce changement s'est opéré dans le champ médico-social et dans les établissements, cela a des questionnements permanents sur ce que l'on fait et, au regard des missions qui nous sont confiées, cela revient donc à se pencher sur le sens de ce que l'on fait.

La complexité des situations met souvent les professionnels face à des questions sans réponses. Il ne s'agit pas de faire la part entre ce qui serait bien et ce qui serait mal, mais plutôt de réfléchir à ce qui serait le mieux dans le contexte du moment quand on se trouve tiraillé à des options d'égale valeur : faut-il privilégier la sécurité à la liberté, faut-il tenir compte du désir de l'enfant ou des parents ? Pour répondre à ces difficultés, ce sont les équipes qui peuvent se tourner ou se doter d'un espace éthique. C'est donc une réflexion qui est née de la pratique quotidienne et de ses tensions avec l'idée de partager à plusieurs.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Chacun est persuadé de faire de son mieux à titre individuel, mais il faut se mettre à plusieurs. D'autant que nous sommes souvent différents et complémentaires. L'avis des professionnels, l'avis des bénéficiaires, l'avis des parents. On peut adjoindre des gens qui ont un peu plus de recul, je pense aux philosophes et aux juristes. Il faut savoir s'armer d'humilité pour savoir écouter, entendre et comprendre ce que disent les autres.

Dans un comité d'éthique, il n'y a pas de hiérarchie. On est tous à égalité. Chaque avis vaut la même chose.

Le croisement des différentes approches permet une vision plus globale et plus respectueuse de la question posée. En ce sens, la collégialité alliée au recul et à la distanciation sont propices à la réflexion éthique. C'est en quelque sorte une garantie dans la prise en charge des personnes, d'autant plus qu'elles sont vulnérables.

Plus que la réponse, c'est la démarche qui est importante. Il n'y a pas de jugement, car il n'y a pas de vérité absolue. On recherche simplement la meilleure solution compte tenu du contexte dans lequel on est. De ces réflexions éthiques peuvent découler de bonnes pratiques qui elles-mêmes peuvent évoluer selon le temps et les circonstances et les pratiques.

La réflexion éthique partagée permet de rendre du sens aux pratiques quand elles sont bousculées par le temps ou les impératifs contraires. Est-ce que je fais bien ?

Cette réflexion partagée à plusieurs aide à la prise de décision la plus juste sur le moment dans un contexte précis. Elle renforce la confiance entre les différentes parties prenantes et elle renforce le vivre-ensemble.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Une décision difficile est d'autant mieux vécue qu'elle est prise à plusieurs. Elle renforce la cohésion et permet d'éviter la culpabilisation qui n'est pas toujours justifiée, mais qui est difficile à porter.

Cette notion d'éthique vient en résonance avec les lois de 2002 et de 2005, avec l'apparition du projet individualisé d'accompagnement. C'est la construction à plusieurs, la co-construction, qui permet aux intéressés d'entrer le plus possible dans le droit commun.

La notion d'éthique n'est pas réservée à un club d'intellectuels ou de sages. Les questions et les tensions vécues dans vos services doivent être partagées par vous-même et l'éthique doit devenir une pratique ordinaire.

Cette approche est destinée à bénéficier aussi aux professionnels, comme aux bénéficiaires. En améliorant le fonctionnement du service ou de l'institution, ça pourrait se rapprocher de la démarche qualité.

On m'a demandé des exemples de ce que l'on a traité ces dernières années. On a justement évoqué le problème de la sécurité et de la liberté d'aller et venir à l'intérieur ou hors d'un établissement. Peut-on laisser un interne aller et venir dans son internat ? Un pensionnaire peut aller se faire couper les cheveux en ville, mais que fait-on avec celui qui ne se rend pas compte du danger de traverser la route ?

Pourquoi agir ? Pour faire cohabiter des valeurs parfois contraires : le bien-être individuel et le bien-être collectif. On agit sur le sens de nos actions. Comment agir ? Faut-il favoriser l'autorégulation ? Faut-il imposer un règlement intérieur ou faut-il le proposer, quitte à l'amender en fonction des capacités de l'intéressé ? L'éducation à la sexualité. L'éducation nationale inscrit au programme cette éducation à la sexualité. Cette notion doit être prise en charge dans les établissements destinés aux enfants porteurs de handicap. Comment faire pour aider les professionnelles et les familles ? Faut-il proposer des formations, un fonds documentaire ? En tout cas, il faut en parler.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Doit-on aider et si oui, jusqu'à quel point, la sexualité de l'adulte. Là, on a besoin des philosophes, des praticiens et des juristes.

La violence en institution, on a travaillé ça aussi. La violence n'est pas inévitable. Un certain nombre de comités d'éthique ont travaillé sur ces questions pour éviter que les éléments déclencheurs de la violence s'établissent.

Il y a aussi la place des familles dans l'organisation et le fonctionnement d'un établissement. Est-ce une simple écoute ou une participation ? Faut-il proposer une égalité ou une équité vis-à-vis des demandes des familles ? Quid de l'absence ou du refus des familles ?

Ce sont des questions posées régulièrement dans les services et qui doivent être partagées avec intérêt dans un comité d'éthique.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Merci, Philippe Vincey. Votre exposé avait le mérite de poser un problème général et d'aborder le concret.

On est quand même en débordement d'horaires. Je ne doute pas que votre intervention aura suscité des questions et elles pourront être posées.

On a parlé des familles. Je vais donner la parole au dernier intervenant, Philippe Lefait. Vous êtes journaliste. Et vous êtes parent d'une jeune fille porteuse d'un handicap rare. Quelle réflexion portez-vous en tant que parent sur cette démarche éthique et quelle démarche portez-vous plus largement sur l'institution ? Je parle du monde institutionnel, tout le monde institutionnel qui gravite autour du handicap et qui rencontre les ARS, les MDPH, etc. Votre regard sur l'éthique et le monde institutionnel en charge du handicap.

[Philippe Lefait]_ Merci de votre invitation.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Quelques remarques sur les interventions.

Je trouve important de parler d'éthique dans une société où les prisons sont surpeuplées, dans une société où la contention et la chimie redeviennent des pratiques courantes dans les hôpitaux psychiatriques, et c'est important d'en parler quand une des mers qui nous bordent est devenue un cimetière. Ce sont des réflexions de journaliste.

APPLAUDISSEMENTS

Deuxième réflexion sur l'éthique : je pense que l'éthique s'inscrit dans le combat infini des humanistes contre les comptables ou les financiers. Nous vivons dans une société néolibérale. La question de l'éthique inscrite également dans le combat des altruistes contre les dompteurs. Aujourd'hui, parce que nous sommes dans cette modernité, je pense que l'éthique a aussi à voir avec le combat contre l'intelligence artificielle dans sa possible perversité. Même si dans notre combat, l'intelligence artificielle peut nous aider absolument et complètement.

Si on veut être éthique, il faut être capable de penser contre soi. Si on est capable de penser contre soi, si on est capable d'écouter ce que dit l'autre, c'est toujours la possibilité d'une rencontre et d'une maturité et d'une possibilité de grandir.

Dans mon métier, l'éthique a toujours existé, ça s'est appelé la déontologie. Bien sûr, l'essentiel dans mon métier de journaliste, c'est quand même l'honnêteté. Je dis ça avec perfidie, car je pense que l'info s'écrit aujourd'hui "infaux", et je pense qu'il s'agit de résister à la consommation inutile d'infos.

On en vient à l'éthique et à ce que je suis par ailleurs, c'est-à-dire un "aidant". J'aimerais développer ce qui m'est venu après une dernière remarque.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

J'ai lu un livre magistral de Pierre Michon (conseil de lecture).

L'aidant, le parent que je suis par rapport à l'éthique en quatre points :

Quelle est ma position par rapport à l'autre handicapé ? L'autre, il est handicapé. L'autre, c'est mon enfant. C'est une bombe. À partir de là, comment est-ce que, à partir de mes représentations, mes références, le deuil de l'enfant à faire, comment est-ce que je me "démérde" de cette situation. Il faut être capable de penser contre soi et être capable d'entendre l'autre dans sa différence. Et ceci est quasiment impossible. Nous sommes comme Sisyphe et au fur et à mesure, nous pourrions gravir cette montagne de compréhension, de l'acceptation.

J'ai toujours fantasmé ou imaginé ma fille sur un petit vélo d'enfant. Un jour, je ne sais pourquoi, je me suis réveillé en me disant que je l'autorisais à prendre le vélo de sa mère. Elle est immédiatement montée sur ce vélo et elle est allée au bout de la rue et s'est arrêtée au stop. Ce que je n'imaginai pas jusque-là était devenu sa réalité et notre réalité.

L'éthique est donc le rapport à l'autre.

Aujourd'hui, Lou a 22 ans et elle est une pure analphabète. L'écriture et la lecture ne l'intéressent pas. Je reviens à l'intelligence artificielle puisqu'elle pratique plutôt bien l'ordinateur et je me dis que même si elle sait lire à 35 ans, j'aurais gagné quelque chose sur la possibilité de l'intégration dans une société ou dans la simple lecture du nom d'une station de métro. Mais là, elle n'est pas forcément en demande, même si elle est fière de commencer à lire ce qu'elle écrit à l'ordinateur.

Premier rapport : l'éthique ou comment je regarde, comment je vis l'autre.

Deuxième dimension qui est aussi centrale : ça concerne l'éthique par rapport à soi, par rapport à moi, parent. Comment je fais pour me protéger dans cette situation, quand on

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

a un enfant du sol au plafond ? Elle ne demande pas une attention permanente puisqu'aujourd'hui, elle prend aujourd'hui le bus pour aller en CAJ, en accueil de jour.

Cet enfant du sol au plafond vous occupe tout le temps et vous oblige à penser contre vous-même. Il faut être capable par moment de se dire : "protège-toi pour être plus tard un peu plus disponible alors que là, tu ne l'es pas. Protège-toi pour, un peu plus tard, être un peu mieux vis-à-vis de situations de difficulté, de violence que tu ne maîtrises pas et qui te sont incompréhensibles."

Le jour où Lou a su en langue des signes faire " je m'en fous"...Regardez-moi. Elle le dit comme ça.

À partir de ce jour-là, ses colères ont été moins rouges. Et quand elle sait dire que son père est casse-couilles, ses colères sont moins rouges.

Voilà comment ces choses se mettent en place. Il faut donc savoir se protéger, et ceci sans culpabilité. Oui, je peux prendre une journée et prendre du plaisir dans cette journée qui est aussi la mienne.

Éthique quand je regarde l'autre, éthique quand je me regarde. Même si aujourd'hui je déteste cette expression, il faut être capable du "en même temps", en même temps du sol au plafond et en même temps avec soi. Mais l'expression est agaçante.

Troisième point : se faire comprendre. J'aborde la question de l'institution. Pas forcément l'IRSA, que je remercie au passage d'avoir accueilli Lou en stage. Ce n'était évident ni pour les parents ni pour les accueillants. La mettre dans une situation de vie commune avec des personnes sourdes et aveugles, ce n'était évident pour personne. Le remerciement était nécessaire d'autant qu'il y a des nécessités de travailler ensemble.

Regard sur l'institution. Lou a été scolarisée dans un centre pour enfants pluri-handicapés. On peut aussi appeler ça École pour enfants en situation de handicap, École.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Quand il s'agit d'accueillir un intervenant extérieur, un expert extérieur, une équipe se replie sur son savoir-faire et c'est naturel et humain. Elle se replie sur son expertise et refuse que l'intervenant extérieur, dont les approches peuvent être différentes, intervienne dans l'établissement, alors que les parents, les aidants prennent les assurances nécessaires.

J'ai un autre rapport à l'institution. Avec des parrains que nous avons rencontrés au cours des 20 premières années de Lou, on a créé une association dont le but est l'ouverture d'un établissement pour une vingtaine de jeunes adultes en situation de handicap. Nous avons eu des contacts avec l'ARS.

Je suis en face des médecins et ils me demandent : "qu'a-t-elle ?" Car elle ne correspond pas à un schéma établi. Nous sommes dans une société où il faut tout nommer. Or l'éthique, c'est savoir ne pas nommer, savoir tout accepter.

Or là, vous avez un médecin qui est en situation de connaissance du handicap et qui va me demander de définir ce qu'ont les enfants que je représente.

Je me dis qu'il y a quelque chose de difficile. Il y a une façon, une nécessité de penser autrement et de penser contre soi et de mieux accueillir.

Dans le rapport à l'institution, je pense que la question de la place du parent est centrale. Le parent, si on parle d'éthique, ne veut pas prendre la place de celui qui sait, qui a une expertise. Le parent est dans cette situation de handicap rare qui n'arrive pas à être nommé à l'ARS. C'est un centre de ressources. Servez-vous de lui comme un centre de ressources, comme le parent se sert de l'institution comme d'un centre de ressources et de possibilités.

Je termine sur la France et la société française. Avec les parents avec lesquels nous avons créé l'association, la question de l'exil s'est posée. Dans notre pays, on fait des lois formidables. Mais comment les applique-t-on ? Je ne sais pas.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

On vit dans un pays où la contention est devenue une normalité dans les hôpitaux psychiatriques, tout comme la chimie. La Méditerranée est devenue un cimetière. 200 personnes sur un bateau ne sont pas accueillies chez nous. Quand on est dans cette situation, quel que soit le talent des uns et des autres, notre combat est infernal, notre combat est radical. C'est un combat politique. C'est un combat essentiellement politique au sens noble du terme, un combat moral.

Je termine avec Schopenhauer et une formule que j'utilise souvent. Il a eu cette formule. Il détestait les femmes. Pardon, mesdames, vous qui êtes en majorité ici. Il adorait les caniches et faisait empailler tous ses caniches. Il avait une formule qui résume mon combat, l'aidant que je suis, mon combat de journaliste dans sa volonté d'honnêteté, et votre combat à vous, qui vous occupez de nos enfants : "vous n'avez aucune chance, mais saisissez-la."

Merci.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Merci, Philippe Lefait pour ses propos tout à fait remarquables et qui apportaient un éclairage précieux et très complémentaire des précédents. Je vais maintenant passer la parole à la salle et voir si des mains se lèvent pour poser des questions.

Des micros vont circuler. Madame ? Pardon.

[Géraldine Bernard]_ Bonjour à tous. Je m'appelle Géraldine Bernard, je suis animatrice éducatrice. J'ai une question par rapport au projet individuel d'accompagnement.

Je me pose des questions. Par rapport aux écrits, par rapport aux évaluations des personnes qu'on accueille, souvent, c'est assez compliqué parce qu'il y a la personne qui est dans un établissement et qui passe dans un autre établissement une fois l'accueil terminé dans le premier. Et je me demande comment faire pour le relais.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Souvent, le dossier est mis sous clé pour des raisons médicales et parce que les professionnels ne veulent pas passer l'information. Et là, quand l'enfant passe dans un autre établissement, je voudrais savoir comment faire pour travailler entre établissements. Là, ce n'est pas forcément le cas.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Je pense que c'est M. Vincey qui est le plus qualifié pour répondre.

[Patrice Vincey]_ Je n'ai pas de réponse simple. Mais c'est une question à laquelle on a réfléchi en comité d'éthique. Quid de la confidentialité par rapport au dossier partagé ? Avec qui, dans quelles conditions ?

Maintenant qu'il y a une désinstitutionnalisation, c'est une question qui prend de plus en plus d'importance. Mais je n'ai pas de réponse claire.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Personne d'autre ne veut s'exprimer ? Question suivante ?

[Catherine Lacroix]_ Bonjour. Catherine Lacroix. Toutes ces évocations, il faut, nous aussi, que l'on fasse ces projets individuels, quel que soit son nom. La question qui me taraude, c'est l'accessibilité de ces fameux projets.

On utilise notre jargon et j'ai l'impression qu'on oublie le bénéficiaire. On utilise des mots complexes, écrits, alors qu'on peut avoir affaire à de l'illettrisme. N'est-on pas en train de se faire plaisir plutôt que de répondre à l'intérêt des personnes que l'on accompagne ?

[Monsieur Bernard Broustet]_ Merci de cette question pertinente. Christine Cléménçon est bien placée pour en parler.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

[Christine Cléménçon]_ En tout cas, ces projets ont le mérite d'exister. C'est vraiment une avancée indéniable pour les droits des personnes. Ça permet d'éviter aussi un flou, une navigation sans cap. Mais il ne faut pas se camoufler ou se cacher derrière ces jargons, ces contraintes en termes de temps, etc., qui font quelquefois passer nos injonctions administratives devant la clinique réelle. C'est une évolution, des pratiques à adopter.

Ce qui est intéressant, c'est de s'interroger par rapport à l'outil. De ne pas les adopter aveuglément.

_ Je rajouterai que par rapport à ces projets, plus que le projet finalisé, ce qui est important, c'est la démarche d'élaboration de ce projet réalisé entre toutes les parties prenantes. Je crois que c'est ça l'intérêt.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Monsieur Balagi, vous souhaitiez vous exprimer ?

[Monsieur Balagi]_ Il ne faut pas se focaliser sur le terme de PIA. C'est le processus qui est intéressant.

Il ne faut pas oublier d'où l'on vient. Il n'y a pas si longtemps, nous étions le tenant de ce qu'il fallait. Le processus d'accompagnement était un processus de soins de professionnels.

Au cœur de notre projet, on essaye d'augmenter le pouvoir d'agir des personnes et de leurs familles. C'est une démarche éthique que de faire en sorte que dans la relation avec la personne, la relation ne soit pas en duel, mais aussi avec l'environnement.

Attention à ne pas oublier que la notion de relation d'aide existe. Si les personnes nous sont confiées, c'est parce qu'on s'inscrit dans des relations d'aide. La personne a des besoins, parfois très importants, mais nous avons aussi une pluralité de personnes qui

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

nous sont confiées et qui ne sont pas toutes dans des situations de décision et de consentement, même s'il faut rechercher celui-ci le plus possible.

Par rapport à la question du sens évoqué Christine. Si c'est pour la procédure, ça n'a pas d'intérêt. Ce qui est intéressant, c'est le sens de l'action que l'on mène. On doit avoir des outils, des outils de traçabilité, non pas pour pointer ce qui a été fait ou non, mais pour être sûr que personne ne passe à travers les grilles. Combien d'enfants sont dans nos institutions pendant cinq ou 15 ans et finalement, se demandent ce qu'on a fait pour eux ? Aujourd'hui, la question du projet, s'il n'est pas dénaturé, c'est une question centrale. Il s'agit de se poser la question de ce que nous avons à faire, à apporter à la personne qui nous est confiée. Et comment faisons-nous avec l'équipe, sa famille, l'environnement ? Il n'y a pas d'expertise s'il n'y a pas d'éthique dans la démarche.

_ Merci.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Je vois qu'Annick Gresset est coordinatrice du CNADE. Qu'est-ce que c'est ?

[Annick Gresset]_ Merci de votre question, car on est mal connu. Je vais essayer d'être brève. Je vais m'en tenir à mon papier, car je pourrais être intarissable.

Le CNADE, comité national des avis déontologiques et éthiques pour les pratiques sociales. J'ai prévu une diapo. C'est une instance d'aide à la réflexion et à la prise de décision qui peut être saisie gratuitement par tout professionnel à titre individuel ou toute structure qui, dans une situation donnée, une situation singulière, se trouve confronté aux doutes quant à la conduite à adopter. On apporte sur les situations exposées un éclairage étayé et circonstancié qui est situé au carrefour du droit, de la déontologie et de la réflexion éthique. En cela, on peut être complémentaire d'instances internes dans les associations où il est souvent difficile de traiter de situations singulières, déjà parce que l'anonymat n'est pas forcément garanti et aussi parce que on se connaît tous. Au CNADE, le but est de fournir des réponses, d'élargir le questionnement, pas d'apporter des réponses toutes faites, mais de permettre aux

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

personnes qui nous ont sollicités de poursuivre leur réflexion et de prendre, au final, leur décision.

Le CNADE est composé de sept à neuf personnes de compétences diverses afin de permettre une ouverture large de la réflexion. Chacun y siège à titre bénévole et personnel pour garantir l'indépendance de notre réflexion vis-à-vis de toute appartenance. Je précise que toutes les situations sont traitées de manière anonyme. En tant que coordinatrice, je suis la seule à savoir quelle est la provenance d'une question.

Il nous faut à peu près trois mois pour rendre un avis étayé.

Le fonctionnement du CNADE est assuré par le centre national ressource déontologie et éthique CNRDE, dont la mission principale est d'actualiser les textes déontologiques. Sa spécificité est de ne pas partir de professions, mais de partir de missions, ce qui donne une base commune pour travailler de manière pluriprofessionnelle et disciplinaire.

Sur la diapo, vous avez l'adresse pour saisir le CNADE et les coordonnées du site du CNRDE, sur lesquels vous trouverez les textes de référence déontologique et tous les avis du CNADE pour lesquels nous avons reçu une autorisation de publication. Il y en a à peu près 80. Ils ont tous un titre pour repérer la question abordée. C'est un support très riche.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Merci. Une dernière question.

[Administrateur]_ Je suis ici à titre d'administrateur IRSA. Je voulais aussi apporter un témoignage par rapport à une pratique professionnelle en dehors de l'IRSA, en particulier dans le milieu sanitaire, santé mentale.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

Je trouve intéressant ce que vous dites par rapport à l'avis d'un tiers extérieur à l'institution. Il est parfois difficile pour des professionnels à l'intérieur d'une équipe d'aborder certains sujets qui finalement concernent tout le monde.

À l'intérieur d'une équipe, dans le cadre d'une institution, discuter entre équipes, c'est-à-dire élargir le propos pour des sujets qui finalement concernent tout le monde... On peut parler de sexualité, de maltraitance, etc. Ce n'est pas facile de faire évoluer une équipe pour que la parole soit assez ouverte pour pouvoir parler de ce qui semble être des petits points, mais qui sont utiles à l'équipe et qui quelquefois pourraient être ressentis comme quelque chose proche de la délation.

Le fait d'intégrer des comités d'éthique dans les institutions me semble essentiel également pour le fait de cette non-hiérarchie. Qu'on arrive à cette ouverture de la parole pour que, dans un sens, les choses soient dites, le vécu soit partagé, ça me semble essentiel.

En plus, il y a l'aspect anonymat de votre service qui me semble intéressant quand on ne peut pas aller plus loin dans le partage.

[Monsieur Bernard Broustet]_ Est-ce que vous souhaitez répondre ?

[Annick Gresset]_ Je vais dans votre sens. Il y a des équipes qui s'adressent à nous parce que dans une situation particulière, le sujet mis en débat, que ce soit la sexualité d'une personne en situation de handicap, mais ça peut être l'autonomie, la protection... Le type de question qui nous est exposée est extrêmement divers. Souvent, on fait appel à nous parce que ça a fait conflit et que l'équipe est dans l'impasse et n'ose pas aller plus loin ou bien, elle n'a pas réussi à prendre suffisamment de distanciation pour poser la question d'une manière qui permette de l'ouvrir. Souvent, nous avons des retours qui nous disent merci. "Sur la base de votre avis, nous l'avons retravaillée en équipe et ça a permis à chacun de se sentir compris et entendu dans son point de vue." Ça permet de repartir sur d'autres bases.

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF

[Monsieur Bernard Broustet]_ Merci des questions et des réponses. On a largement débordé, mais cela le méritait. Je vais passer la parole à Patrice Vincey qui va, dans son exposé de conclusion, aborder certains thèmes auxquels on n'a pas pu répondre.

[Patrice Vincey]_ On n'a pas fait tout à fait le tour de l'éthique. Je suis très heureux de la question posée : l'éthique et l'apprentissage en vue des développements personnels aussi bien des services que dans l'administration. Ça a donc l'air de vous intéresser. Les formations ne peuvent pas être déconnectées de la pratique que vous vivez au quotidien. Si vous vous appropriez cette démarche éthique, pourquoi ne pas le mettre dans les calendriers de formation ?

Accompagner la personne et agir pour une société inclusive

Institution Régionale des Sourds et des Aveugles
Direction Générale & siège social
156, Boulevard du Président Wilson, 33000 BORDEAUX
05 56 44 29 51
contact@irsa.fr
www.irsa.fr

Association reconnue d'utilité publique • Membre de la FISAF